

Le MERCREDI 17 mai 1944.

Le Comité permanent de la Banque du Commerce se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Moore.

*Membres présents:* MM. Authier, Blackmore, Blair, Breithaupt, Dubuc, Fraser (*Northumberland*), Fraser (*Peterborough-Ouest*), Graham, Gray, Hanson (*York-Sunbury*), Jackman, Jaques, Jean, Lafontaine, Macdonald (*Brantford City*), MacKenzie (*Neepawa*), McGeer, McIlraith, McNevin (*Victoria, Ont.*), Marier, Martin, Moore, Noseworthy, Perley, Ryan, Slaght, Tucker.

*Sont aussi présents:* L'hon. J. L. Ilsley, K.C., ministre des Finances; le Dr W. C. Clark, C.M.G., sous-ministre des Finances, M. G. F. Towers, C.M.G., gouverneur de la Banque du Canada, M. C. S. Tompkins, inspecteur général des banques.

Le président présente un rapport du sous-comité, en date du 16 mai, qui se lit comme suit:

Votre sous-comité s'est réuni à quatre heures de l'après-midi, les membres suivants étant présents: MM. Blackmore, Fontaine, Graham, Hanson (*York-Sunbury*), Macdonald (*Brantford City*), Moore, Noseworthy, Slaght.

Le Dr Clark, sous-ministre des Finances et M. Tompkins, inspecteur général des banques, étaient aussi présents.

M. Tompkins reçut instructions de se procurer le détail de certains états contenus dans le rapport présenté à la Chambre, le 2 mai, par le ministre des Finances.

Le sous-comité recommande que:

1. Le Comité siège de onze heures du matin à une heure de l'après-midi, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, sauf que des séances supplémentaires peuvent être tenues si on désire hâter l'interrogatoire de témoins demeurant en dehors d'Ottawa;
2. Le projet de loi 91 ait la préséance sur les autres projets de lois déferés au Comité;
3. Le Gouverneur de la Banque du Canada soit entendu comme témoin, le mercredi 17 mai;
4. Toute personne désirant présenter un exposé au Comité soit tenue de soumettre, par écrit, un mémoire avant qu'il soit décidé si elle sera entendue par le Comité ou non;
5. Le secrétaire reçoive instructions de se procurer, pour distribution aux membres du Comité, des exemplaires des rapports annuels des banques à charte pour l'année financière terminée en 1943.

Sur la proposition de M. McGeer, le rapport du sous-comité est adopté.

Sur la proposition de M. Macdonald, il est ordonné qu'une lettre, en date du 8 mai, en provenance de la Canadian Retail Federation soit imprimée dans les témoignages d'aujourd'hui.

Sur la suggestion du président, il est ordonné de faire imprimer également une lettre datée du 12 mai provenant du Board of Trade de Toronto.

Sur la proposition de M. McGeer:

*Il est ordonné:* Que toute communication reçue à l'avenir et, de l'avis du président, ayant suffisamment d'intérêt soit imprimée dans les témoignages.

M. Towers est appelé, présente son exposé et est interrogé.